

# NOUS AVONS LU

## LES ENFANTS AU CARRÉ ? UNE PRÉVENTION QUI NE TOURNE PAS ROND !

PRÉVENTION ET ÉDUCATION  
PLUTÔT QUE PRÉDICTION ET  
CONDITIONNEMENT.  
PAR LE COLLECTIF  
PASDE0DECONDUITE  
(ÉD. ERÈS. 255 p., 12 €.)

Le titre de ce livre est à lui seul une alerte, et la signature indique sa construction.

C'est une suite de contributions que publie le collectif *Pasde0deconduite*, invitant les lecteurs à regarder de près l'alternative imposée par des décisions politiques à l'encontre des enfants, décisions toujours d'actualité, en réalité issues d'une longue germination. Ce que précise **Pierre Delion** en conclusion du prologue de l'ouvrage : «...Prévention et éducation versus prédiction et conditionnement sont les deux voies possibles qui nous sont ouvertes.»

C'est en 2005, suite à une expertise INSERM, que le ministère de l'Intérieur souhaite inscrire dans la loi sur la prévention de la délinquance, le dépistage des enfants turbulents dès l'âge de 36 mois. Les soutiens à l'appel «*pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans*» ont abouti au retrait de cet article de loi. Cependant le désir de sélection et d'alignement des comportements dès l'enfance n'a pas été stoppé pour autant. En témoignent les propositions politiques récentes à l'égard de la petite enfance, crèches et écoles maternelles.

Ce que souligne en introduction **Pierre Suesser** «*les approches réductrices et déterministes de la vie psychique des enfants restent actives dans les pratiques, les recherches et les politiques.*»

D'où la publication de cet ouvrage qui regroupe les textes de dix-neuf auteurs, dans l'intention «*d'examiner les enjeux que posent les apprentissages précoces de conduites adaptatives dans le cadre de l'accompagnement vers la socialisation et de l'éducation.*»

C'est aussi la protestation à l'égard du sort dégradé réservé aux sciences humaines à l'université, au nom d'une excellence fondée sur des critères quantitatifs d'évaluation, et sur des contrats d'objectifs à court et moyen terme. À lire des affirmations diversement partagées, on retiendra le combat politique qui s'organise comme une respiration, face à la constriction des humains que la politique technico-économico-administrative conduit à l'étouffement.

Le point de vue de **Tim Greacen**, avec le projet Promat : *promouvoir la socialité à l'école maternelle*, associé au programme «*les amis de Zippy*», pose d'emblée l'ambiguïté des propositions positivistes entre chercheurs, soigneurs et politiques. Tim Greacen estime que l'absence de propositions constructives, le refus de l'évaluation des pratiques, – la résistance du collectif *Pasde0deconduite* – ne font que préserver et consolider la biopolitique de contrôle social actuellement en place en France, qui est un dispositif de prévention / exclusion, de dépistage / soins et de formatage prédictif.

En contrepoint à ce point de vue, se situe la réflexion politique de **Michel Parazelli** qui, dans son article, met l'accent sur la dimension politique des projets de prévention précoce de type prédictif : «*la prévention précoce positiviste de type prédictif baliserait l'apprentissage social des individus et travaillerait leur adaptation aux contraintes normatives de l'économie concurrentielle*». Professeur-chercheur à Montréal, il note que l'engouement pour la prévention précoce ne concerne pas que le Québec, mais tous les pays industrialisés.

On lira comment, depuis l'année 2000, une fondation privée, la *Fondation Chagnon*, (1,4 milliards de dollars canadiens investis par le couple Lucie et André Chagnon) a conclu une série d'ententes législatives avec le gouverne-

ment québécois. La fondation, à travers les fonds qu'elle attribue, tient à contrôler la définition des problèmes en s'inspirant des récentes connaissances scientifiques, surtout celles produites par les experts positivistes, et à dicter la façon de procéder pour mettre en œuvre des programmes, jugés par eux, les plus efficaces. Jusqu'à ce jour, programmes, projets, partenariats avec l'État se multiplient. Au point d'une reconnaissance d'expertise quasiment officielle, qui entre en partenariat avec l'INSERM en France sur les programmes de prévention précoce... dont le professeur M. Heckman, lauréat du prix Nobel d'économie en 2000, écrit dans un ouvrage publié par la Fondation Chagnon, qu'elle (la prévention précoce) présente «*des avantages économiques, non seulement en ce qui regarde la réduction de la criminalité, mais aussi sur la productivité des futurs travailleurs.*»

Michel Parazelli avance qu'un glissement s'opérerait dans un contexte de transformations du mode de gouvernance des politiques sociales et des services publics offerts aux personnes dans les pays industrialisés. «*La transformation résiderait dans le fait que les fondations ne se définissent plus comme des mécènes, mais comme des "investisseurs sociaux" guidés par la science.*» Il précise que «*même si la privatisation des services publics gagne de plus en plus de terrain, il s'agit moins de marchandiser les services que d'imposer la logique du marché comme logique normative.*» Enfin, Michel Parazelli termine en indiquant que peu de résistances se manifestent au Québec face aux formes néolibérales d'intervention sociale qui avancent, et souhaite que «*pour agir à la hauteur de l'horizon politique de l'entreprise préventive néolibérale actuelle des liens internationaux s'établissent avec d'autres pays européens, pour partager les analyses critiques, tant sur les plans théorique, éthique, politique, que clinique, et ne pas rester isolés.*»

Bien ancrée en Amérique du Nord, et particulièrement au Québec, l'idée du dépistage précoce gagne d'autres pays industrialisés, dont la France. C'est le témoignage de **Marina Julienne**, co-auteur avec **Christophe Muel** du film documentaire *Enfants, graines de délinquants ?* qui révèle les liens rapprochés entre des personnalités du Québec et de la France pour l'évaluation de la santé mentale des enfants du primaire.

Entre la Fondation MGEN : enquête sur la santé mentale des enfants scolarisés dans le primaire, l'INSERM : expertise collective des troubles des conduites et le GRIP, université de Montréal, se forme un **laboratoire international associé**.

C'est sur le site des auteurs de l'enquête, la fondation MGEN, que Marina Julienne s'informe des démarches en cours. Cette enquête comprend trois questionnaires : le Dominique interactif, – de source québécoise – logiciel qui recueille les informations fournies directement par les enfants sur ordinateur, le questionnaire destiné aux enseignants, et celui destiné aux parents : 15 pages et 47 questions.

Après avoir été menée en région PACA, cette enquête lancée sur Paris suscite des protestations qui conduisent la ville de Paris à en suspendre la diffusion.

Marina Julienne relève que *« cette enquête pose principalement trois problèmes sur le fond... »*

1) *Celui de l'école qui joue un rôle central dans cette évaluation : c'est à l'école que l'enfant répond au questionnaire, c'est l'enseignant qui évalue en partie la santé de l'enfant, et c'est par le biais de l'école que le parent reçoit le questionnaire.*

2) *La confusion dans le discours tenu autour de cette enquête entre l'évaluation d'un état de santé et le diagnostic des pathologies »*

3) *La recherche du taux d'héritabilités de l'état de santé des individus, héritabilités sociales, culturelles et génétiques.»* (entretien avec Evelynne Lenoble, pédopsychiatre hôpital Sainte-Anne à Paris)

La FCPE juge *« très maladroit »* la présentation de cette enquête aux parents ; sur le fond, elle n'y trouve rien à redire.

L'approche clinique de **Sylvain Missonnier** soulignant *« l'opposition entre prévention et prédiction des souffrances du processus de grandir »*, invite à l'analyse des stratégies des politiques et des professionnels, propose sa réflexion sur *« l'anticipation humaine individuelle et collective de nature à éclairer les stratégies de prévention. »*

**Hubert Montagner** s'appuie sur des années d'observation des terrains de la petite enfance, pour dénoncer *« la posture incompréhensible 'd'experts' ou de 'spécialistes' au sujet des supposées 'filiations', relations causales ou corrélations qui existeraient entre les conduites 'violentes' des préadolescents, adolescents ou jeunes adultes et les comportements 'violents' des jeunes enfants. [...] Il n'y a aucune étude longitudinale et reproductible qui permette d'établir, à partir de faits vérifiés et vérifiables, que de telles relations existent. »* Par où il conteste le bien-fondé du rapport que Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Justice, a remis au président de la République, fin de l'année 2010. Rapport dont l'objet est la *« prévention de la délinquance des jeunes »* ce qui politiquement se traduit par la détection dès l'âge de 2 ans de *« graines de violence en devenir »*.

**Christopher Lane** fait part de son inquiétude face à l'évolution du DSM, manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, dont la fonction est de fournir aux assureurs une codification pour rembourser les dépenses occasionnées par les troubles mentaux. Sachant qu'il y a débat entre les intérêts de l'industrie pharmaceutique et la dépense des assureurs. L'AAP, (Association Américaine Psychiatrique) travaille actuellement à la publication de la 5<sup>ème</sup> édition du DSM en 2012, sans que l'on puisse avoir un écho des débats autour des nouveaux troubles du futur classement. En 1980, 112 nouveaux troubles ont été approuvés, dont le trouble des conduites. En 1987, le trouble de déficit d'attention est devenu

officiellement un trouble de nature médicale. Ainsi, ce qui relevait des stades classiques du développement de l'enfant, des adolescents (mensonges, agressions, excitations, vols) a été progressivement désigné par la psychiatrie américaine comme relevant des pathologies médicales. *« En éliminant le contexte social, les facteurs économiques, les facteurs familiaux, les psychiatres prennent en compte la seule biologie, en réduisant le problème à un dysfonctionnement dans la chimie du cerveau, [...] Cela se traduit par une compréhension sursimplifiée du cerveau, du rôle de la sérotonine ou de la dopamine. [...] »*

D'où les conseils aux parents, les suggestions proposées par des éducateurs petite enfance, scolaires, etc. pour recourir à l'aide médicale, au diagnostic, à la médication.

*« La définition de ce qui est normal ou pathologique a changé sous la pression culturelle. Il y a tant de facteurs qui entrent en jeu, l'influence des compagnies pharmaceutiques et le marketing auquel elles procèdent pour influencer les gens, leur faire croire que leur comportement est le signe ou le symptôme d'un trouble mental. On observe ainsi que mathématiquement, la catégorie des personnes normales se rétrécit, de moins en moins de gens étant considérés comme tels. »*

La contribution de **Vincent de Gaulejac** guide le fil logique qui relie les théories du capital humain, aux principes de la nouvelle gestion publique, puis à la RGPP (Révision générale des politiques publiques, 2007) d'où découle l'impérative obsession évaluatrice comme *« principe de légitimation de la RGPP »*. L'auteur explique ensuite comment s'est opéré *« le glissement vers une conception économique et financière de l'évaluation [...] À l'univers bureaucratique du contrôle de régularité, puis à l'univers technocratique du calcul comparatif pour définir "the one best way", se substitue la culture de la*

*haute performance.* » Trois enjeux de pouvoir sont au cœur de cette conception de l'évaluation selon Vincent de Gaulejac : *« l'imposition d'un système de valeur, l'imposition d'un cadre, l'imposition d'une interprétation des résultats, [...] auxquels correspondent trois éléments de mal-être pour les salariés : dépréciation, dépossession, dévalorisation. »*

En conclusion de son étude, Vincent de Gaulejac propose de développer *« une autre conception de l'évaluation, qui mette en perspective les jugements de valeur des différents acteurs concernés par le processus que l'on cherche à évaluer. »*

**Roland Gori**, propose une lecture des mécanismes à l'œuvre qui font passer les réformes de la politique gouvernementale comme une nécessité, en sorte que l'opinion publique y souscrive, comme une garantie de son mieux être. Comment tel fait divers, amplifié par *« ces nouveaux crieurs publics que sont les médias, qui donnent l'occasion à chacune des idéologies, politiques, sociales ou scientifiques, d'assurer sa promotion »* tombe à pic pour promouvoir le lancement d'un projet de loi. Il suffit de marteler les discours de style sécuritaire, en réponse à l'émotion démultipliée médiatiquement, pour donner à un projet politique la caution et les apparences de l'objectivité scientifique. Ainsi les propos du président en campagne (2007) évoquant la *« psychiatrie criminelle »* qui annonce le projet de loi 2010. Ainsi du projet de loi de la délinquance, des instructions pour l'évaluation à l'école, qui prennent source dans le rapport très contesté de l'INSERM (dépister les signes prédictifs de la délinquance chez les enfants de moins de 3 ans).

Précaire social, malade psychique, deviennent *« exemplaire »* de la grande famille des *« populations à risque »*. Roland Gori indique alors combien le principe de typologie (chiffres, statistiques, expertises) est nécessaire à la préservation de la gouvernance libérale actuelle, pilotée par *« le logiciel désormais*

*traditionnel du pouvoir actuel : contrôle social renforcé et économie budgétaire accrue. »*

Des propositions existent qui participent d'un autre regard sur l'enfance, mais, isolées, leur impact est-il suffisant pour éradiquer les stratégies à l'œuvre qui veulent formater une population ?

À propos de l'autorité et du discours ambiant qui fustige les faillites parentales, **Daniel Calin** intervient pour dégager *« les conditions de l'exercice d'une autorité [...] qui ne serait pas mise au service de la "normalisation" des enfants et adolescents à des fins d'adaptation à la société telle qu'elle est, mais au contraire au service de la construction [...] de leur future capacité à jeter un regard critique sur le monde tel qu'il est. »*

**Serge Tisseron** propose aux enseignants de maternelle, comme une alternative au plan de prévention de la violence précoce proposé par l'INSERM en 2007, une sorte de « plan B des maternelles ». Il ne s'agit plus de repérer certains enfants supposés à risque, mais de les aider tous.

Ce plan B s'appuie sur deux éléments :

- 1) le principe que plus l'enfant multiplie les expériences, et notamment les expériences de jeu, plus il s'outille à la fois physiquement, intellectuellement et socialement,
- 2) l'observation et l'analyse (étude québécoise 2010) des effets du temps passé à être spectateur plus qu'acteur social, pour une génération d'enfants née avec la multiplication des écrans personnels. (en France : 3h24 par jour / source Médiamétrie 2008)

Le nom du protocole de ce plan B s'appelle *Le Jeu des trois figures*, par allusion aux trois personnages présents dans la plupart des histoires racontées par les enfants : l'agresseur, la victime et le redresseur de tort. Serge Tisseron note en conclusion que *« si ce protocole ne résout*

*pas tout, il encourage les enfants qui ont une aptitude à la fluidité identitaire à résoudre leurs conflits de façon non violente, et il tente de greffer cette capacité chez ceux qui en sont dépourvus. »*

Avec son expérience de la Maisonnée, inspirée de la Maison verte créée par Françoise Dolto, **Christiane Simon-Lang** insiste sur la liberté pour les enfants de 0 à 4 ans de rencontrer les autres, *« à contre-courant de la tendance actuelle de tout programmer, de tout saisir. [...] Le temps de l'enfance est incompressible et ne doit pas lui être ravi à des fins comptables et normatives. »*

**Isabelle Millon**, philosophe praticienne, travaille principalement au sein d'établissements scolaires, avec des enfants de 3 à 18 ans. Organiser un atelier philo – *« qui ne doit pas prendre la forme d'une discussion »* – c'est considérer l'enfant comme un chercheur et un expérimentateur, ce que l'école ne fait pas, précise-t-elle. *« Trois aspects se dégagent de l'atelier philo avec les enfants : 1) l'aspect social : être et penser dans le groupe [...], 2) l'aspect intellectuel : penser par soi-même mais avec les autres, où la pensée se construit avec les autres collectivement, 3) l'aspect existentiel : être soi-même, où la pensée se construit individuellement. Participer à un atelier philo, c'est singulariser et universaliser sa pensée, ses idées. »*

Pourquoi faire des ateliers philo avec les enfants ? *« pour leur permettre d'acquérir un esprit critique, une autonomie à la réflexion, pour leur éviter toute manipulation et les préparer à prendre en main leur propre desti »*, dit Isabelle Millon, qui termine sa contribution en citant les commentaires majoritairement positifs, le plus fréquemment recueillis auprès des élèves entre 7 et 18 ans.

**Pierre Frackowiak** pose la question du rôle des disciplines scolaires qui rythment les années, fondent la notation à travers le contrôle des acquis provisoires des élèves. Conduisent-elles à l'éducation ? Citant le livre de Jean Foucault *L'École de Jules Ferry, un mythe qui a la vie dure*, P. Frackowiak souligne que la politique ministérielle actuelle pour l'école est « orientée dans un sens voisin : l'élitisme, la compétition individuelle, la loi du plus fort... et la bonne conscience pour les pauvres. » Pierre Frackowiak ne conteste pas l'intérêt des savoirs proposés par les disciplines, mais préconise d'en croiser les rencontres et apports, favorisant ainsi l'esprit critique et d'ouverture plutôt que l'esprit de discipline qui prépare au conformisme, à l'obéissance. Il relève combien « tout le système des disciplines immuables, des préalables et pré-requis, du contrôle quasi instantané des acquis, des dossiers scolaires et des questionnaires d'enquête est une machine de guerre contre l'intelligence et la démocratie. »

En conclusion de ces contributions **Bernard Golse** insiste sur l'idée d'être force de proposition et pas seulement de refus, « *À l'inquiétude de l'inconnu correspond la prédiction qui ne parle que du futur, alors que la prévention analyse la dialectique qui se joue entre le passé et le présent. [...] ce que nous sommes devenus aujourd'hui nous permet en permanence de transformer, de réécrire, de rétrodire, les souvenirs et les traces du passé.* »

L'enfant, dit Bernard Golse, a besoin de « pouvoir exploiter, actualiser, parvenir à mettre en œuvre tout ce dont il est capable par lui-même [...] à côté d'un adulte qui souhaite qu'il réussisse. »

Or, face à la dose d'inconnu que l'enfant présente à l'adulte, on observe une forme de maltraitance subtile, indirecte, mais répandue sous le poids de « trois cultures » pesantes : l'expertise, la rapidité, le résultat. « *La culture de l'expertise disqualifie les parents, puisque pour*

*chaque problème de l'enfant il y aurait un expert détenteur d'une réponse spécifique et adaptée, la culture de la rapidité disqualifie le temps maturatif, et la culture du résultat disqualifie les processus d'apprentissage, soit les processus qualitatifs qui sont tout aussi intéressants et importants que les résultats en tant que tels.* »

*Insistant sur la nécessité de pouvoir refonder une authentique politique de l'enfance, Bernard Golse rappelle l'intérêt et l'ambition justifiée des « États généraux » de l'enfance, organisé en juin 2010.*

Dans la postface, **Sylviane Giampino**, invite à la lecture des liens qui existent entre le rapport passé de l'INSERM sur la recherche prédictive du délinquant futur, et l'actuel dépistage préconisé sous la nouvelle appellation de « prévention précoce des enfants en difficulté ». Et de poser la question de savoir pourquoi la prévention précoce se trouve annexée aux services de justice au lieu des ministères concernés : Santé, Éducation, Famille, Social ?

Sylviane Giampino rappelle la teneur du rapport du député J-M Bockel, en novembre 2010, le tollé qui s'ensuit, et malgré tout, la mission de prévention de la délinquance des jeunes, qui lui fut confiée en janvier 2011.

S'ajoute également la publication, en février 2011, du rapport du député Bénisti auprès du ministre de l'Intérieur, où il est expliqué « *qu'il faut faire de la politique de prévention de la délinquance, le carrefour de toutes les autres politiques : sociales, ville, judiciaire, protection de l'enfance, scolaire.* » Ce qui correspond aux propositions, projets et propos ministériels que ce soit en direction des enfants : évaluation / dépistage, en direction des parents : formations / sanctions, en direction des professionnels, protocoles systématisés et centralisés/signalement direct à l'autorité judiciaire des défaillances de parcours de la parentalité

En annexe, on trouvera

**1)** à propos des programmes de « prévention en santé mentale », tels le *coping*, l'*empowerment*, les liens vers les sources qui inspirent la politique française, particulièrement au Québec ; programmes qui entretiennent la confusion entre conditionnement adaptatif, éducation et prévention psychologique.

**2)** Un aperçu d'une politique en action, de **Claire Blain**, à propos de la santé mentale pour tous à l'école, où elle indique et dénonce les projets qui animent le législateur depuis quelques années pour un dépistage précoce généralisé et systématique, avec des programmes de prévention en classe, le contrôle des suivis et le renforcement des collaborations.

**3)** Le communiqué du collectif *Pas de Déconduite* du 4 novembre 2010 suite au rapport de J-M Bockel

**4)** Le communiqué de presse du 14 février 2011, suite au rapport de J.A. Benisti, lequel cite en exergue de son rapport : *Ne tardez pas à vous occuper des jeunes, sinon ils ne vont pas tarder à s'occuper de vous.*

Ce livre est à lire comme une revue engagée, où de nombreuses références soutiennent, prolongent et précisent les textes et analyses des auteurs<sup>1</sup>. ● **Nicole PLÉE**

<sup>1</sup>. Le même collectif *Pas de Déconduite* a publié un manifeste : *Petite enfance et prévention prévenante* dont nous rendons compte dans notre prochain numéro (NDLR)